

(N^o 150.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Pierre Constant Jabouille, professeur au collège communal de Liège.

(Voir le N^o 51 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire né à Broich (Prusse), le 31 janvier 1807, d'un père français et d'une mère belge, habite Liège depuis 1816 ; il y a satisfait aux lois sur la milice et sur la garde civique.

Il a fait ses études au collège communal de Liège et à l'université de la même ville, où il reçut le titre de docteur en philosophie et lettres. Depuis le mois d'octobre 1842, il est professeur au collège de cette ville.

Les autorités consultées estiment que sous tous les rapports il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Dans sa séance du 26 février 1848, la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 36 suffrages contre 25.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.